

10e bureau : M. Benoît, président; M. de Clercq, secrétaire.  
11e bureau : M. Bess, président; M. de Clercq, secrétaire.  
12e bureau : M. Ferey, président; M. Gevelot, secrétaire.  
13e bureau : M. Scherw, président; M. Tolfer, secrétaire.  
14e bureau : M. Coty, président; M. George, secrétaire.  
15e bureau : M. Makure, président.  
Sept présidents appartiennent à la droite et sept à la gauche.

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

On nous dit que quelques personnes se proposent de faire célébrer demain samedi à Notre-Dame, une messe commémorative pour le repos de l'âme de Napoléon III.

Le pain de fantaisie doit-il être taxé comme le pain ordinaire?—Non.  
Doit-il se vendre au poids?—Oui.

Telle est la solution que la justice vient de donner à une question qui intéresse au plus haut point le commerce et plus encore le consommateur.

Un pain de fantaisie vendu pour un demi kilo, et qui en réalité ne pèse que 300 ou 350 grammes constitue un délit pour le boulanger, lorsqu'il est vendu pour un pain de 500 grammes, quelle que soit la forme que le boulanger veut lui donner.

Les règlements à la main, le boulanger a tort; seulement il lui est facultatif de vendre le pain de fantaisie un prix plus élevé que celui auquel il vend le pain ordinaire, puis qu'il prend plus de soin, demande une autre main-d'œuvre que le vulgaire pain de 2 ou 3 kilogrammes soumis celui-là au pesage.

A l'avenir, le client pourra exiger le poids pour le petit pain qu'il achètera chez le boulanger, seulement celui-ci aura la faculté de le vendre le prix qu'il jugera le plus favorable à ses intérêts, afin de se trouver rémunéré de la façon supplémentaire et souvent du prix plus élevé qu'il paye pour l'achat des farines qui servent à la confectionner.

Hier, un tisserand de Wattrelos, nommé Dubucquois, passait dans la Grand-Rue, lorsqu'il arriva près du marché aux charbons, il fit la rencontre de deux individus dont l'un portait un paquet sous le bras. « Je t'en donne 16 francs, disait son compagnon. — Non, ta femme a été trop malhonnête. — Vend-le donc à cet homme qui passe-là! — C'est une idée; — Et l'homme au paquet s'approcha de Dubucquois; voulez-vous mon paquet pour 30 francs, c'est un coupon de drap première qualité, Dubucquois, après examen, trouvant le coupon trop cher, continua son chemin. — Un peu plus loin l'autre individu accosta notre homme : Achetez-le pour 20 francs, portez-le moi Grand-Rue, n° 26, et je vous en donnerai 25 fr.

Aussitôt le marché fut conclu, et le coupon livré moyennant un beau et bon louis.

Mais quand Dubucquois se présenta à l'adresse indiquée, on lui répondit que l'individu y était totalement inconnu. — Dubucquois est retourné à Wattrelos avec le coupon, qui vaut bien 3 fr. 50. — Mais auparavant il a déposé une plainte contre les mains de l'autorité.

Le corps des canoniers de Lille vient de perdre encore un de ses meilleurs et plus sympathiques officiers; M. L. Béghin, capitaine de 1re compagnie, chevalier de la Légion-d'Hon-

neur, passé à la vétéranie, il n'y a que quelques années, est mort avant-hier. M. Béghin n'avait pas seulement les sympathies du bataillon des canoniers, il jouissait aussi comme commerçant de la même estime pour son honnêteté. La maison de librairie qu'il fonda était fort connue et fut qu'on M. L. Béghin était regardé des affaires de son pays ou six ans.

### On lit dans le Propagateur

L'exposition des plans de l'église du Sacré-Coeur est ouverte depuis hier matin au presbytère rue Solferino, 6, contre l'église provisoire, et se continuera jusqu'au 5 février, de dix heures à quatre.

Cette exposition est intéressante à visiter. On sait que le conseil de fabrique a limité les concours aux architectes lillois. Six d'entre eux ont répondu à cet appel.

Le style imposé est celui du treizième siècle; le devis, un demi-million; enfin, le terrain disponible est celui que l'on connaît, à l'angle des rues Solferino et Nationale, emplacement de l'église actuelle prolongée.

A première vue, on est frappé du peu de compte que tous les concurrents—excepté un seul—ont tenu de ses diverses conditions.

Il ne s'agit pas ici d'un monument isolé, comme la nouvelle église de Saint-Michel; l'église du Sacré-Coeur est encadrée, d'un côté, dans les constructions de la rue Nationale à hauteur de quatorze mètres, de l'autre, elle touche au pie-byère. Il faut donc, sous ce rapport, réserver toute l'importance à la façade.

Utiliser tout le terrain, sans sortir du devis, était ensuite la partie essentielle du programme.

Le plan in hoc signo vinces est parfaitement étudié sous tous les rapports. La façade principale est ornée de deux tours, heureuse disposition, dans une ville où toutes les églises n'en ont qu'une seule. De plus, le porche avance de quatre mètres dans l'axe des deux rues; et ajoute ainsi à l'effet architectural.

A l'intérieur, pas un mètre de terrain n'est perdu. Largeur de 23 mètres 50; 66 de profondeur sur lesquels 19 50 pour le chœur, 36 50 pour les fidèles; hauteur de la voûte principale, 25 mètres; nef de côté, 11 mètres.

La précaution que l'auteur a prise de figurer les maisons de la rue Nationale et le presbytère, des deux côtés de l'église, fait juger de l'effet sur le terrain, et des nécessités avec lesquelles il faut compter pour cette construction donnée dans des conditions toutes spéciales.

Nous placerions en seconde ligne ce plan, *ars tentata sumus*, qui est très riche de dessin; mais la flèche est plutôt du XVIe siècle que du XIIIe, et l'exécution dépareillerait considérablement le devis; sans donner aux fidèles la place nécessaire.

Ensuite, sur la même ligne, les deux plans *Dieu soit en garde* et *Sedes sapientia*, dont les auteurs ont fait preuve de talent, sans se conformer assez aux conditions pratiques du programme.

Un plan sans devise avec la seule inscription *non pas vouloir le plan*, donne à la fois une importance exagérée.

Enfin, *Arta de saluti*, nous paraît l'œuvre d'un débutant qui manque encore de style. La comparaison lui servira pour compléter ses études.

A tous les points de vue, un concours est un service rendu aux artistes comme aux fidèles, et nous félicitons le conseil de fabrique d'avoir ainsi appelé l'opinion publique à se prononcer dans le choix du plan qui doit être adopté pour réaliser le vœu des habitants de Lille pendant la guerre de 1870.

Le maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, donne avis qu'un cours gratuit de piano, pour les jeunes demoiselles, ouvrira le mardi 12 courant, sous la direction de Mlle S. Seynave Wugk, professeur.

Le succès n'en était pas moins frappant.

Yoyo devineur, Yoyo sorcier, criaient les pégres.

Nous recommencerons autant de fois qu'il le faudra! disait don Ciprian félicitant Victor.

Avec une joie manifeste, Urbana recueillait les deux pièces sauvées. Après l'essai suivant qui fit reconquérir sa tasse de vermeil, elle embrassa sa nièce avec effusion.

Il y eut ensuite plusieurs tentatives qui, loin d'amener rien de bon, détériorèrent la cage à drague.

Assez! assez! cria Victor, l'appareil n'est plus en état de fonctionner. Il faut le remettre à neuf.

Bien, mon garçon, et repose-toi d'abord! dit Urbana, car voici beaucoup de fatigue pour un convalescent.

Victoire! Espérance! murmura Rita.

Au bout de trois jours, la fameuse service de chocolat un peu bosselé, mais rendu à son brillant par les soins de Victor lui-même, put être placé au complet sur un plateau d'argent; car malheureusement le plateau de laque primitif, terni, écorné, fendu, abîmé sans ressources, n'était plus présentable.

Eh bien, la capricieuse Urbana, au lieu de se montrer satisfaite, se plaignit avec aigreur de ces dégâts, si minimes qu'ils fussent en comparaison de la valeur du service.

Les personnes qui ont été tuées ou blessées dans l'incendie de la rue du Nord, sont : Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Mairie de Roubaix, le 5 janvier 1875.

Cercle Catholique d'Ouvriers. Dimanche 10 janvier 1875.

Conférence par M. FAIDHERBE. Sujet : Le Travail. (Suite).

Pourquoi tous les hommes se font pas le même travail? Travail manuel, travail d'artiste, travail de force.

Le travail est la propriété, comment se font les modifications que les lois apportent au droit de propriété?

Les sauvages ne possèdent rien et ne paient pas d'impôts, pourquoi y a-t-il des impôts chez les peuples? Qui en profite le plus.

Etat-civil de Roubaix. DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 7 JANVIER. — Henri Boville, au Pils. — Blanche Debraemer, rue d'Alma. — Edouard Lanciaux, rue des 13 Ballots. — Angèle Dupont, rue Salate-Thérèse. — Irma Ranson, rue d'Alma. — Clara Van Peltchoutte, rue l'abeau. — Joséphine Becquart, rue du Duc. — François Gilis, rue de Courtrai. — Henri Pein, rue du Pils.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 7 JANVIER. — Pauline Honoré, 1 jour, rue Bernard. — Mélanie Derogheas, 61 ans, ménagère, rue de la Louge Chemise. — Labouze, présent sans vie, rue du Château. — Oscar Maes, 1 an, rue des Angis. — Clara Dupont, 19 jours, rue de la Redoute.

Belgique. — TERRIBLE ACCIDENT DE CHARBONNAGE. — On écrit d'Anvers : Le 1er janvier s'est signalé dans notre localité par un terrible accident qui est arrivé au hameau de Lалу. Vers 7 heures du matin, sept ouvriers de la fosse Gendebien remontaient au jour dans une cage. Ils étaient arrivés à 15 ou 16 mètres de l'orifice du puits, lorsqu'un terrible craquement se fit entendre : le crochet qui retenait la cage s'était rompu et celle-ci avec les malheureux qu'elle contenait, fut précipitée au fond. La mort pour eux a dû être instantanée.

Au moment où l'accident est arrivé, les sept ouvriers chantaient joyeusement et se proposaient sans doute de fêter dignement le renouvellement de l'année. On juge du désespoir qui a frappé d'abord le personnel du charbonnage et ensuite les familles des victimes.

La violence de la chute des cages fut telle, que le pont établit au dessus du *boeguen* et qui était composé de forts madriers en chêne, a été littéralement brisé. Il y avait au fond 16 mètres d'eau.

A la première nouvelle de ce sinistre, le directeur, les ingénieurs et les employés supérieurs du charbonnage, en question, se rendirent sur les lieux et on organisa à la hâte des moyens de sauvetage qui hélas! devaient être inutiles.

Une enquête fut aussitôt ouverte par l'administration des mines pour découvrir les causes de ce déplorable accident. D'après les bruits qui courent et que nous donnons sous toutes réserves, il serait attribué à la congélation de l'eau dans les poulies sur lesquelles les cordes fonctionnent. La glace était, disait-on, si épaisse, qu'elle remplissait l'intérieur des poulies. La corde n'était plus retenue par rien aurait glissé et se serait brisée?

Nous remercions à déplorer le désespoir des parents des malheureuses victimes, accourus en foule aux abords du puits. Les enfants, surtout excitèrent la commisération générale et redemandaient à grands cris leur père.

Samedi soir, les cadavres de ces infortunés n'étaient pas encore retirés, car il fallait que l'on épuisât les eaux avant de les ramener au jour.

Personne ne doute qu'en présence d'un aussi grand malheur, qui laisse sans soutiens des femmes et de nombreux enfants, la Société de ce charbonnage ne vienne en aide, autant qu'elle le pourra, à ces orphelins.

Voici les noms des victimes : Vincent

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)

Victor Hecq, 14, et Emile Parent, de Mons, 14. (Hainaut.)